

Abonnez-vous

— AU —

"SOLEIL"

Le Soleil

ORGANE DU PARTI LIBERAL

PRIX D'ABONNEMENT

Par année

Hédomadaire. \$1.00
Quotidien. \$3.00

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC.

BUREAUX : 90-92, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec,
33-331, rue Notre-Dame.

UN PRECIEUX ENSEIGNEMENT

Plus de doute que nous sommes
sur la bonne voie depuis 1896

Une comparaison saisissante entre les effets de
l'ancienne politique et ceux de la
nouvelle

Nous avons parlé, hier, de l'augmentation phénoménale du commerce du pays. Mais notre tableau embrassait toute la période de notre histoire politique s'étendant depuis la date de la Confédération, 1er juillet 1867, jusqu'à ce jour.

Il importe, pour la gouverne du peuple de ce pays, pour lui permettre d'être en meilleure position de juger la politique fiscale qui prévaut, de faire un rapprochement entre les opérations, sous l'effet de l'ancien tarif, et celles produites par le tarif inauguré par le gouvernement libéral.

Les "Tableaux du Commerce et de la Navigation" pour l'exercice finissant le 30 juin 1900, qui seront prochainement livrés au public, constatent que pour cet exercice le commerce extérieur du Canada s'est élevé à \$381,517,236, soit \$189,622,513 pour les importations et \$191,894,723 pour les exportations.

Comparativement à l'exercice précédent, ces chiffres accusent une augmentation de \$59,856,023, ou de 15.68 pour 100 dans le total du commerce, qui n'a atteint que le chiffre de \$321,661,213 durant l'exercice 1898-99.

Le développement extraordinaire et si constant du commerce du Canada depuis l'avènement du gouvernement Laurier en 1896 est un fait remarquable. En quatre ans, notre commerce extérieur s'est accru de \$239,025,360 en 1896 à \$381,517,236 en 1900, ce qui fait une augmentation de \$142,491,876, ou de 59.61 pour 100. Durant les quatre années précédentes, le commerce du Canada avait diminué de \$2,343,983, ou de \$241,369,443 en 1892, à \$239,025,460 en 1896.

La différence entre l'un et l'autre régime est facile à saisir.

Un autre fait remarquable c'est la révolution qui s'est opérée dans la balance du commerce.

Durant les quatre dernières années du régime conservateur, le total des importations s'est élevé à \$481,342,398 et celui des exportations à \$470,741,956, laissant contre nous une balance de \$10,600,442. C'est-à-dire que durant ces quatre ans nous avons acheté à l'étranger pour \$10,600,442 de plus que nous lui avons vendu.

Durant les quatre ans du régime libéral, les exportations se sont élevées à un total de \$652,894,564 et les importations à \$611,928,483, ce qui donne en notre faveur une balance de \$40,966,081. C'est-à-dire que durant ces quatre ans, nous avons vendu à l'étranger pour \$40,966,081 de plus que nous lui avons acheté.

Cette évolution dans la balance du commerce est la condamnation formelle de la politique de protection à outrance du parti conservateur. L'une des principales raisons données à l'appui de cette politique, en 1878, c'était qu'elle aurait pour effet de tourner la balance du commerce en notre faveur. Les conservateurs représentaient à l'électorat qu'un pays qui importe plus qu'il n'exporte s'endette, s'en va à la ruine, absolument comme un particulier qui achète plus qu'il ne vend, ou qui dépense plus que son revenu.

Avec la protection, disaient-ils, nous allons changer tout cela : en frappant les produits étrangers de droits élevés, nous allons empêcher leur entrée dans le pays, ils seront remplacés par des produits indigènes, nous importerons moins que nous exporterons, la balance du commerce sera en notre faveur et de cette façon nous augmenterons la richesse du pays.

On peut voir par la comparaison établie plus haut ce que valaient ces promesses.

Puis, cette arrogance avec laquelle les conservateurs se donnaient comme maîtres passés en matières fiscales et administratives, la supériorité qu'ils réclamaient de ce chef sur les libéraux, que deviennent-elles en présence des faits que nous venons de constater ?

SIGNE DES TEMPS

Le "Chronicle" est d'avis que le prochain chef du parti conservateur devrait parler français, et conseille à ses amis de choisir dans la province de Québec le successeur de sir Charles Tupper.

C'est un bel hommage que le parti tory est forcé de rendre à notre race. On n'en aurait jamais entendu parler si le parti libéral n'eût porté et maintenu sir Wilfrid Laurier à la tête du pays.

Les irrédécibles qu'on trouve toujours prêts à critiquer la politique conciliante prônée par le "Soleil", devront convenir qu'après tout nos voeux sont les meilleurs. Les vrais patriotes ne sont pas ceux qui le crient sur les toits, mais ceux qui le prouvent par des résultats sérieux et pratiques. En voulant juger les questions à vue de nez, on s'expose non seulement à perdre de vue le but, mais aussi à le manquer.

L'ESPRIT DE RESTITUTION

Sans doute, il se fait des fortunes insolentes aux Etats-Unis, mais il faut convenir que bon nombre de ces crépus font un très noble usage de leurs millions.

Les dons de charité ou d'éducation de plus de \$1000 se sont élevés en 1900 à \$62,461,304 ; en 1899, il y en avait eu encore davantage, pour un chiffre de \$79,749,956.

On cite les principaux cas que voici :
\$5,000,000 donné par Samuel Cupples et R. A. Brookings, de St-Louis, à l'Université de Washington.
\$3,600,000 par Andrew Carnegie

pour l'Institut et la bibliothèque de Pittsburgh.

\$2,989,000 par R. H. Brigham, de Boston, pour œuvres charitables.

\$2,350,000 par J. G. Clark, de Worcester, Mass., à l'Université Clark.

\$2,050,000 par John D. Rockefeller à l'Université de Chicago.

\$1,150,000 par D. S. Ford, de Boston, pour des églises.

Ce sont des exemples qu'il est bon de mettre au grand jour. Les socialistes américains appellent cela cultiver l'esprit de restitution.

DE CHICAGO A LIVERPOOL

On vient de lancer, à Chicago, un steamer, le premier de toute une flotte, pour le transport du grain directement de Chicago à Liverpool.

C'est une innovation qui pourrait bien révolutionner le commerce du grain et dont Québec ne pourra que bénéficier.

Ces steamers tireront quinze pieds d'eau et auront une capacité de 2,500 tonnes. Mais comme nos

canaux n'ont qu'une profondeur de 14 pieds, il est clair que ces vaisseaux n'y pourront pas passer avec chargement complet. Ils viendront compléter ici.

Nous avons maintenant deux grands éleveurs et le Grand Nord peut apporter à Québec tout le grain nécessaire au chargement de ces vaisseaux.

Ce sera une bonne aubaine pour nos débardeurs.

LE CANADA

COMME PRODUCTEUR D'OR

Dans une étude sur les pays producteurs d'or, le "New-York Engineering and Mining Journal", une autorité en la matière, dit que le Canada arrive troisième pour l'année 1900.

La chose vaut certainement la peine, non seulement d'être mentionnée, mais encore qu'on s'y arrête quelques instants.

Ce sont les Etats-Unis qui ont le plus produit : ils ont extrait 78 millions de leurs mines. L'Australie vient ensuite avec 75 millions. Le Canada arrive troisième avec une

production d'or de 26 millions, une augmentation de cinq millions sur 1899. La Russie n'a tiré de ses mines que 23 millions.

La production totale de l'or par tout l'univers, pour l'année 1900, est évaluée à 256 millions contre 313 millions l'année précédente.

Cette diminution s'explique facilement par la fermeture forcée des mines du Transvaal qui au lieu de 100 millions n'ont donné que 6 millions.

Elle pourrait bien se faire plus vivement sentir qu'on ne le pense généralement.

UN AVEU D'UN JOURNAL CONSERVATEUR

Bon à enregistrer

L'agence commerciale Dun vient de faire la revue du nombre des faillites au Canada durant l'année qui vient de se terminer.

Ces statistiques sont faites avec le plus grand soin et on peut les considérer comme une bise sûre, le thermomètre infaillible de l'état des affaires.

Durant l'année dernière, le chiffre des faillites a été de 1,355 avec un passif de \$11,613,308.

On peut juger du changement pour le mieux opéré sous l'administration de M. Laurier, en comparant ces chiffres avec ceux de 1896.

En 1896, nous avons enregistré

2,118 faillites avec un déficit de \$17,169,683.

Comme on le voit, la différence est énorme en faveur de l'année dernière. C'est-à-dire que nous avons en 763 faillites de moins et que le montant du passif a été de six millions moindre.

En constatant cet état de choses si satisfaisant, l'"Evening" d'hier soir ne peut s'empêcher de dire :

" Cette diminution du nombre des faillites est spécialement due à l'ère de prospérité et d'activité commerciale qui s'est manifestée un peu partout, au Canada comme dans la plupart des autres pays, pendant les quatre ou cinq dernières années."

Nous laisserons à notre confrère la satisfaction de dire que les autres pays aussi sont prospères et nous nous contenterons pour notre part de constater que le Canada est plus prospère qu'il n'a jamais été.

"Le Soleil" et notre carnaval d'hiver

NOTRE SUGGESTION ADOPTÉE

Pour avoir changé de date et de mode d'exécution, le projet lancé il y a quelques semaines par le "Soleil", d'un grand carnaval de sports qui attirerait dans notre ville toute une légion de touristes et d'étrangers, le projet n'en a pas moins fait du chemin.

L'idée a pris du corps.

A voir tout l'intérêt que manifestent pour ce carnaval de sports les citoyens en général, tant nos hommes d'affaires que nos associations athlétiques, on ne peut douter du succès de l'entreprise.

Le "Soleil" possédait la question le 11 décembre dernier :

" Comment pouvons-nous mieux utiliser Québec en hiver ? pour attirer les étrangers, bien entendu."

" Par des fêtes d'hiver aussi variées et aussi attrayantes qu'il est possible de le concevoir."

" Il faut une saison vivante, disons-nous plus loin. Les cochers, hôteliers, couturiers et couturières, marchands de toutes sortes de choses nous appuient."

" Nos ouvriers ont de l'ouvrage maintenant ; il faut que les autres classes en aient aussi."

A ce propos, nous faisons nombre de suggestions telles que courses

de raquettes, promenades en voiture, feux d'artifice, courses, etc., etc.

Cette question qui intéresse si vivement le commerce de notre ville, le gros et le petit, plusieurs de nos citoyens entreprenants viennent de la résoudre en promettant leur encouragement et leur aide au carnaval de sports qui aura lieu à Québec au mois de février.

Nous le disions, l'idée a fait du chemin et il nous fait plaisir de déclarer que le "Soleil" est de tout cœur avec les promoteurs du projet.

Outre l'intérêt pratique que devraient y voir tous nos hommes d'affaires de Québec, il y a encore un autre point de vue qui se recommande à l'attention de tous : c'est l'encouragement que nous devrions donner aux sports.

Le sport, avec l'activité des affaires et les labeurs qu'anime la concurrence dans toutes les classes, est devenu une nécessité aujourd'hui.

C'est le salut pour nos jeunes, les hommes de demain.

Les dernières nouvelles de la guerre

VERSIONS CONTRADICTOIRES

La paix va-t-elle être bientôt conclue ?

OU LA GUERRE DE GUERRILLAS SE CONTINUERA-T-ELLE ?

Il est difficile de se rendre compte en ce moment de la vraie situation en Afrique.

Hier on pouvait voir en tête des dépêches des grands journaux anglais des titres comme ceux-ci :

" Enfin la guerre va se terminer."

" La commission de la paix de Cronstadt a donné le mot d'ordre aux Boers de cesser les hostilités et d'accepter les concessions offertes par l'Angleterre."

Ces titres étaient, en effet, justifiés par la décision de la Central Peace Commission siégeant à Cronstadt.

La circulaire de cette commission dit qu'il est temps de sauver le pays d'une destruction complète et d'accepter les termes d'arrangement offerts par l'Angleterre.

Mais il semble qu'il y a de sérieux obstacles à cette entente.

L'ex-président Steyn et le général DeWet seraient d'opinion de continuer les hostilités. Ceux-ci, si on en juge par les dépêches de ce matin, auraient plus d'influence sur les Boers que la Commission de Cronstadt. Nous voyons, en effet, que les hostilités se continuent comme de plus belle.

Ce n'est pas que l'on signale de grandes batailles mais ce sont toutes des escarmouches isolées qui sont plus désastreuses encore qu'une véritable guerre.

Des détachements de Boers parcourent le pays, tendant des embûches pour s'emparer des provisions ou des munitions de l'armée anglaise.

Lord Kitchener en attendant l'arrivée de renforts, arme la population indigène et remplit les cadres de cette façon.

Sir Wilfrid Laurier comme pacificateur

Ce qu'en dit la grande presse anglaise

(Service de la Presse Associée)

Londres, 10 janv.

La suggestion de s'adresser à sir Wilfrid Laurier pour rétablir la paix entre les Anglais et les Boers est fort bien accueillie par la grande presse d'Angleterre, mais surtout par le "Manchester Guardian" et par presque toute la presse radicale.

On exprime cependant des doutes que la suggestion puisse être réalisée vu que des instructions ont déjà été données à sir Alfred Milner pour le même objet.

Un terrible désastre menace un paquebot-poste russe parti d'Oran. Il s'est échoué par une mer démontée et menace de se briser. On n'a pu jusqu'à présent lui porter secours. Il y a à bord 50 passagers et 40 hommes d'équipage.

UNE EXCELLENTE PROMOTION

Sous ce titre nous lisons dans la "Presse", de mardi :

" Le capitaine H. A. Panet, qui a fait, avec tant de crédit, la campagne d'Afrique sous le lieutenant Drury, a reçu, à son retour, la nomination d'adjudant du collège militaire Royal de Kingston, position occupée temporairement par le major Straubenzie. Le capitaine Panet, qui est un gradué du collège, en 1890, méritait, à tous les points de vue, d'être nommé à ce poste. Il est le type parfait du militaire gentilhomme, imbu profondément de l'esprit et des devoirs qui s'imposent à l'homme d'épée. Sa haute taille complète ce tempérament éminemment martial et fait pour faire régner la discipline sans la rendre odieuse ou onéreuse, et même on lui donne une forme agréable."

Le commandant des troupes au Canada

Son choix est laissé à Lord Roberts

(Service de la Presse Associée)

Londres, 10.

La choix d'un commandant en chef pour les Indes et pour le Canada a été laissé à Lord Roberts, aujourd'hui commandant en chef des troupes de l'Empire britannique.

Méprise désagréable

Pour la famille Howland de Toronto, hier

Un journal de Guelph a publié une dépêche de Toronto annonçant la mort de sir William Howland. Sir William, qui malade ses 90 ans, circule encore dans les rues de Toronto comme un jeune homme, fut très chagrin de cette nouvelle.

Nouvelles des Eboulements

Un beau trait d'honnêteté

Deux mariages

(Du correspondant du "Soleil")

Les Eboulements 9.

Le révérend M. Tremblay a commencé sa visite dans chaque famille de la paroisse, hier matin.

— Les sœurs Franciscaines du couvent de la Baie St-Paul ont vendu dernièrement dans la paroisse des Eboulements 106 diplômes à 10 piastres chacun, ce qui représente la jolie somme de \$1060 piastres. La recette est pour construire une chapelle où le St-Sacrement sera exposé jour et nuit.

— M. François Tremblay, cultivateur de la paroisse, en rendant son produit la semaine dernière à Québec avait reçu 15 piastres d'une pratique en guise de 5 piastres. En comptant son argent le soir à l'hôtel, il s'aperçut qu'il avait 10 piastres de trop, et qu'il avait 3 billets de 5 piastres collés ensemble. Il en informa le maître d'hôtel et M. Rivier, épicer. Ces messieurs ont appris que cet argent avait été donné par une dame de St-Roch. M. François Tremblay a retourné l'argent aujourd'hui par mandat-poste.

— Deux mariages, ce matin. M. Arthur Perron à Mlle Guay et M. Hector Tremblay à Mlle Mary Degagné, fille du capitaine Maurice Degagné.

— Le révérend M. Gauthier, curé de la Petite Rivière St-François, et le révérend M. Gaudet, vicaire à la Baie St-Paul, étaient hier et ont assisté à la soirée dramatique et musicale qui a été un succès.

— M. Ed. de Sales Latourrière et M. le Dr Synott ont été assez gravement indisposés ces jours derniers.

— Le Dr Jos. Degagné est parti pour l'île aux Coudres, ce soir.

Comme nous les rencontrons sur la rue



M. l'échevin Casgrain, dentiste.

\$50 de récompense



Avant de par le présent donne que les propriétaires de la farine Estey, Borden, Brand, Talbot, ou de toute autre marque de \$50 pour toute preuve qui conduira à la conviction de toute personne faisant un usage frauduleux de cette marque.

ESTEY est la meilleure
EN VENTE PAR
J. B. Renaud & Cie
P. G. Bussière & Cie
15, rue St-Jean.

Mercier & Mercier
NOTAIRES
125 RUE SAINT-PIERRE
Téléphone 1251.

Taschev, Pécoud & Smith
Linière Taschev, Pécoud, Aug. Pécoud
Charles Smith, L. L. B.
AVOCATS
Bureau de Québec
81 RUE ST-PIERRE,
Bâtisse de la "Quebec Fire Insurance Co.
Bureau de Québec.
St-Joseph, Beauc
23-3m.

VIOLONS, MANDOLINES et GUITARES
La satisfaction musicale ne peut être
complète que lorsqu'on a un
EXCELLENT INSTRUMENT



ARTHUR LAVIGNE
68 Rue St-Jean
Un accordéon d'expérience est offert
toute la semaine à l'abandonnement
de A. LAVIGNE



100 Manteaux de Drap pour Dames
Importation de cette année
Devant être vendus à moitié prix
\$20 pour \$10.
\$15 pour \$7.50
\$10 pour \$5.00
\$5 pour \$2.50
Holt Renfrew & Cie
35 et 37 rue Buade, H.V.
Québec, 15 décembre 1900.

Province de Québec, Cour Supérieure
No. 138
Dans l'affaire de E. Cantin, et al, de Québec, marchanda, et al, de Québec, insolvable.
J. H. Dufresne, de la cité de Montréal, marchand.
Créancier, requérant essai.
Avis est par le présent donné que les dits créanciers ont en leur fait un abandon judiciaire de leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers, au bureau du notaire de la cour supérieure, à Québec.
CHARLES LAPIERRE,
Notaire, 15 décembre 1900.



Le samedi 10, le 6 Novembre 1900, les trains partant du terminus rue St-André, Québec, et arriveront comme suit:

DEPART DE QUEBEC
7.30 a.m. - Express direct, mardi et jeudi pour Roberval et Chicoutimi. (Avec char parloir pour Chicoutimi.)
8.40 a.m. - GRAND NORD - Express tous les jours, excepté le dimanche pour Roberval, Mère, les chutes Shawenagen, Joliette, Lac Seul, Hawkesbury et toutes les autres stations sur le chemin de fer du Grand Nord.
8.45 p.m. - Mère tous les jours, excepté le dimanche pour Roberval, Mère, les chutes Shawenagen, Joliette, Lac Seul, Hawkesbury et toutes les autres stations sur le chemin de fer du Grand Nord.
9.30 p.m. - Express direct, mardi et jeudi pour Roberval et Chicoutimi, avec char parloir pour Chicoutimi, pour Roberval et Chicoutimi.

ARRIVEE A QUEBEC
8.50 a.m. - Mère tous les jours, excepté le dimanche pour Roberval, Mère, les chutes Shawenagen, Joliette, Lac Seul, Hawkesbury et toutes les autres stations sur le chemin de fer du Grand Nord.
8.50 a.m. - Express direct de Chicoutimi et Roberval, mardi et jeudi, avec char parloir de Chicoutimi.
8.25 p.m. - (GRAND NORD) - Express de Hawkesbury, Lac Seul, Joliette, Shawenagen, Mère, les chutes Shawenagen, Joliette, Lac Seul, Hawkesbury et toutes les autres stations sur le chemin de fer du Grand Nord.
9.50 p.m. - Express direct de Chicoutimi et Roberval, mardi et jeudi, avec char parloir de Chicoutimi.
Prix spécial sur demande à l'agent général des passagers, pour groupes de cinq personnes ou plus, de Québec à Grand-Mère et aux célèbres chutes Shawenagen et Niagara de l'Est.
On peut se procurer des billets de passage à la fois de Québec à Grand-Mère et aux célèbres chutes Shawenagen et Niagara de l'Est.
On peut se procurer des billets de passage à la fois de Québec à Grand-Mère et aux célèbres chutes Shawenagen et Niagara de l'Est.
ALEX. HARDY,
Agent Général P. & P.
J. C. SCOTT,
Gérant Général
5 novembre 1900.

Chemin de fer du GRAND NORD DU CANADA

Ligne courte entre Québec et Hawkesbury
Le et après le 6 novembre 1900, les trains quitteront Québec (terminus, rue Saint-André)

Tous les jours excepté le dimanche
8.40 a.m. - Express pour Notre-Dame des Anges, Lac aux Saules, St-Théodore, St-Jérôme, Grand-Mère, Shawenagen Falls, St-Basile, St-Jean, St-Paulin, St-Ursule, Mère, Lac Seul, Joliette, Lac Seul, Hawkesbury et toutes les autres stations sur le chemin de fer du Grand Nord.
4.15 p.m. - Mère, Lac Seul, Joliette, Lac Seul, Hawkesbury et toutes les autres stations sur le chemin de fer du Grand Nord.
8.45 p.m. - Mère, Lac Seul, Joliette, Lac Seul, Hawkesbury et toutes les autres stations sur le chemin de fer du Grand Nord.

ARRIVANT A QUEBEC
Tous les jours excepté le dimanche
8.55 p.m. - Express de Hawkesbury (partant à 11 a.m.) Lac Seul, St-Théodore, St-Jérôme, Grand-Mère, Shawenagen Falls, St-Basile, St-Jean, St-Paulin, St-Ursule, Mère, Lac Seul, Joliette, Lac Seul, Hawkesbury et toutes les autres stations sur le chemin de fer du Grand Nord.
8.25 p.m. - Mère, Lac Seul, Joliette, Lac Seul, Hawkesbury et toutes les autres stations sur le chemin de fer du Grand Nord.

Connections
A. V. L'Évesque, avec le chemin de fer du Québec et Lac St-Jean, à la jonction Gagné, Joliette, St-Jérôme et Lac Seul avec le chemin de fer Pacific-Canadien et à Hawkesbury avec le chemin de fer Canadien Atlantique, de Ottawa, Amherst, Newburg, L'Ange, Pembroke, Parry Sound et le détroit. Pour les horaires et autres informations s'adresser à l'agent général du P. & P. et passagers ou au bureau général de la compagnie.
J. C. SCOTT,
Agent Général
Bureau Général, terminus rue Saint-André

Quebec Railway, Light & Power Co
Comme avant, et après LUNDI, le 3 Décembre 1900, les trains circuleront comme suit:

Entre Québec et Montmorency
LA SEMAINE
Départ de Québec toutes les heures de 8.30 a.m. à 5.30 p.m., et le samedi de 8.30 a.m. à 5.30 p.m., et le dernier train à 10.00 p.m.
Départ de Montmorency toutes les heures de 9.00 a.m. à 6.30 p.m., et le samedi de 9.00 a.m. à 6.30 p.m., et le dernier train à 10.30 p.m.
LE DIMANCHE
Départ de Québec toutes les heures de 1.30 p.m. à 5.30 p.m.
Départ de Montmorency toutes les heures de 2.00 p.m. à 6.00 p.m., et le samedi de 2.00 p.m. à 6.00 p.m., et le dernier train à 10.30 p.m.
LA SEMAINE
Départ de Québec toutes les heures de 7.30 a.m. à 5.30 p.m., et le samedi de 7.30 a.m. à 5.30 p.m., et le dernier train à 10.30 p.m.
Départ de Montmorency toutes les heures de 8.00 a.m. à 6.00 p.m., et le samedi de 8.00 a.m. à 6.00 p.m., et le dernier train à 10.30 p.m.
LE DIMANCHE
Départ de Québec toutes les heures de 1.30 p.m. à 5.30 p.m.
Départ de Montmorency toutes les heures de 2.00 p.m. à 6.00 p.m., et le samedi de 2.00 p.m. à 6.00 p.m., et le dernier train à 10.30 p.m.

Le Liniment Minard guérit le pis des vaches.



LE DRAPEAU DES CONTINGENTS CANADIENS EN AFRIQUE

L'ARRIVEE DE NOS "BOYS"

La mort du capitaine Sutton empêche toute démonstration bruyante à Halifax

EN ROUTE POUR QUEBEC

Les deux trains partis hier soir sont attendus ici aujourd'hui

Le premier à 9 hrs ce soir et le second une heure après

Arrivée de Mme Sutton à Québec

SERVICE FUNEBRE A HALIFAX

Pour la dépouille mortelle du capt Sutton qui arrivera à Québec par l'express de l'Intercolonial demain après-midi

NOUVELLES DE PARTOUT

ON ORGANISE D'ENTHOUSIASTES RECEPTIONS POUR NOS "BOYS"

(Du correspondant du "Soleil")

Halifax, N.-E., 10 jan.

Le corps du capitaine Sutton ne sera expédié à Québec que cet après-midi.

On fera tous les honneurs militaires au jeune officier anglais, qui vient de mourir dans de si tristes circonstances.

Sutton est exposé sur un lit de parade suivant tout le cérémonial militaire à l'hôpital; de là il sera conduit avec grande pompe jusqu'à la chapelle de St. Georges, où sera chanté un service funèbre.

Mme Sutton, la fille du juge Routhier, de votre ville, accompagnée par l'épouse du major Williams, est partie par le train régulier d'hier midi, en route pour Lévis.

LE CONTINGENT

Comme bien vous le pensez, la mort du capitaine Sutton a changé tout le programme.

Le premier train des Canadiens Royaux est parti de la gare au temps local de 7 h. 15 p.m. Le convoi comprenait un wagon à bagage, un wagon réfectoire, et six dortoirs et pullman. Il y avait à bord du convoi 215 hommes des carabiniers à cheval et 186 des Dragons royaux.

Le deuxième train comptait en plus un dortoir et un réfectoire et partit de la gare à 10 h. 15, ayant à son bord l'artillerie canadienne.

Une foule nombreuse et enthousiaste salua à la gare le départ de nos braves.

Les soldats du contingent de Woodstock, N.-B., au nombre de vingt, prirent l'express maritime pour retourner dans leurs familles.

On dit que 25 pour cent des "boys" ont dû attendre à Halifax pour que l'on fasse des arrangements pour les transporter dans leurs familles.

La succursale de la Banque de Montréal, de cette ville, a changé \$28,000 de numéraires anglais pour de la monnaie canadienne.

Les soldats ont reçu une moyenne de \$104 chacun.

LA JOURNEE D'HIER

Les "boys" ont mis pied à terre hier à midi, et il y a eu parade par les rues, escortés par les troupes du service spécial. Le dîner a eu lieu

data de la Batterie A sont à faire de grands préparatifs pour recevoir leurs camarades. Le banquet a été annoncé pour le 15 janvier.

A WINNIPEG
(Du correspondant du "Soleil")

Winnipeg, 10 jan.

On a fait de grands préparatifs ici pour organiser une belle démonstration lors du retour de nos "boys", qui sont arrivés par le "Roslyn Castle."

La nouvelle de la mort du capitaine Sutton a été reçue avec beaucoup de regrets ici, où il comptait grand nombre d'amis.

(Dernière heure.)

M. Donald MacDonald, agent de l'Intercolonial, nous téléphone au moment de mettre sous presse notre première édition que le premier convoi amenant nos soldats de retour d'Afrique n'arrivera à Lévis qu'à 9 heures, ce soir, et que le second convoi arrivera une heure après.

LE CORPS DU CAPITAINE SUTTON

L'honorable juge Routhier est parti hier après-midi, pour Rimouski, pour y rencontrer sa fille, Mme Sutton, partie à Halifax, hier midi, en compagnie de Mme Williams, par le train qui arrivera à Lévis, ce midi.

La dépouille mortelle du jeune officier des Dragons Royaux arrivera ici par le train de Halifax de demain midi.

C'est le lieutenant-colonel Lessard et une escorte de Dragons qui accompagneront le cercueil.

Aucunes dispositions ne seront prises pour les funérailles du capitaine Sutton avant l'arrivée de Mme Sutton.

La reception de nos soldats

A TORONTO

(Du correspondant du "Soleil")

Toronto, 10 jan.

Les citoyens de cette ville se proposent de faire une brillante réception au soldat revenant d'Afrique.

Le lieutenant-colonel Lessard a télégraphié qu'il était à Toronto et des environs.

Ce contingent viendra par convoi spécial sur la ligne du Grand Tronc.

Le comité de réception ira les rencontrer à Cobourg.

Le convoi spécial arrivera ici demain après-midi.

Tous les régiments de la ville es-cortront leurs camarades jusqu'aux casernes.

Dans la soirée, les dames de Toronto donneront une grande réception à nos braves soldats d'Afrique au Parlement.

Les dames de la ville sont à décorer artistiquement le Palais législatif pour cette occasion.

Encore une victime dans les rangs canadiens

EN AFRIQUE

(Du correspondant du "Soleil")

Ottawa, 10 jan.

On vient de recevoir la nouvelle que le soldat M. Hughes, qui était parti avec le premier bataillon des Canadiens Mounted Rifles est mort, hier, des fièvres à Cape Town.

Comment la nouvelle de la mort du capt Sutton

A été reçue à Winnipeg

(Du correspondant du "Soleil")

Winnipeg, 10.

On a appris avec beaucoup de chagrin ici, hier, la nouvelle de la mort du capitaine Sutton.

Le capitaine était avantageusement connu ici et très populaire.

Les drapeaux sont en berne sur les casernes depuis hier matin.

F. Simard & Cie

Nouvelles Marchandises

— POUR —

Toilettes de Soirées

Chiffon de Fantaisie

Tulle Paillette Doré

Chiffon Noir avec

Incrustation en soie

Galon Venise

Cluny et Guipure

Véritable Dentelle

Renaissance.

MIRAI ET GALONS DORES

de toutes descriptions

CHIFFON LIBERTÉ

Paillettes Dorées et Acier

NOUVEAUX BOLERS

En Point avec application de Soie

UN SEUL PRIX

TELEPHONE 2157.

F. Simard & Cie

137, rue St-Joseph

St-Roch, Québec

EXCURSION

— PAR LA —

Ste-Marie, Beauce

Garde Indépendante Champlain

Sur l'express régulier du Québec Ca-tral, samedi le

12 JANVIER PROCHAIN

Vous pourrez aller à Ste-Marie, pour la magnifique soirée dramatique et musicale organisée par le Rev. M. Lacasse, curé de la paroisse de Ste-Marie.

Retour dimanche après-midi.

Billets aller et retour \$1.20

Traverse comprise

Des taux réduits seront aussi donnés aux stations intermédiaires.

20, 11 déc-3, 5, 7, 8, 9, 10 et 11.

Etes-vous

Particulier

Dans votre

Lingerie ?

Nous contenons les plus par-ticuliers à

Buanderie Imperiale

Nous donnons une attention spéciale aux clients du dehors.

70 à 74, rue Saint-Valier

Téléphone 9

CHEMIN DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY

Les trains quittent Pointe Lévis à

12.45 P.M. (Tous les jours excepté le

Dimanche) - Arrivant à Montréal à 6.50

p.m., Sherbrooke à 4.47 a.m., Boston

7.00 a.m.; New-York 7.30 a.m. Ce train

fait rattachement à Montréal avec le

train rapide pour Toronto, Hamilton,

Chutes Niagara, Détroit et tous les

points de l'ouest, arrivant à Chicago, à

8.45 le soir suivant.

6.35 P.M. (Tous les jours) pour Mon-t-réal, Port-au-Pas, et tous les points de la

Nouvelle Angleterre, arrivant à Port-laud à 8.10 a.m., Boston 12.30 matinée

suivante. Ce train fait rattachement à

Montréal avec le train rapide C.V. et D.H. pour Boston et New-York; les

trains du Canadian Atlantique pour

Ottawa et avec "l'Intercolonial Ltd.",

quittant Montréal à 9 a.m., arrivant à

Toronto à 4.25 p.m., Niagara Falls 9.05

p.m., Détroit, 9.30 et Chicago 7.30 a.m.

Le bateau de la traversée, quitte le quai

des Indes à Québec qu'il délaie rue St

Paul 30 minutes avant le départ des

trains de Pointe Lévis.

Un officier de douane se tient à la sta-tion du G.T.R. pour examiner les ba-gages en destination des Etats-Unis.

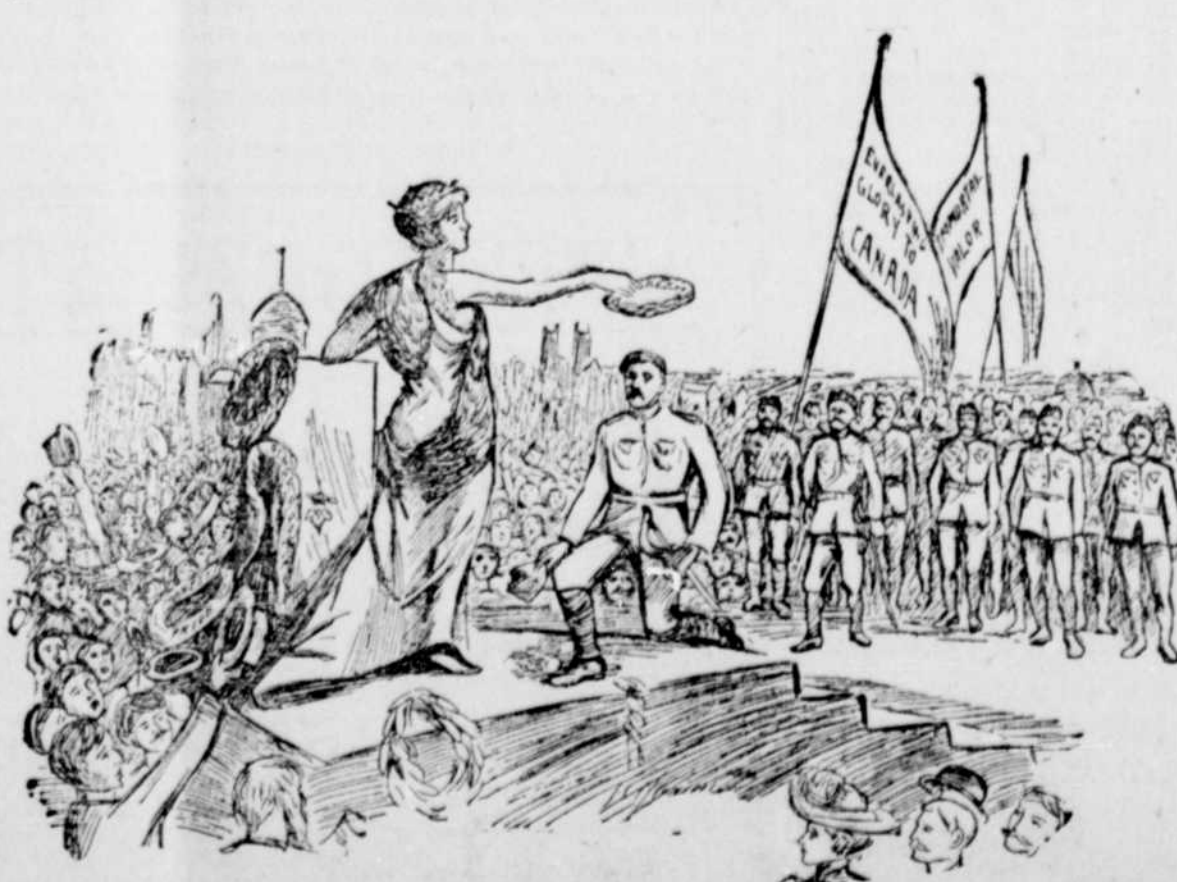
Pour information s'adresser aux agents ou au

BUREAU DES BILLETS

E. Wilson

Cette signature est sur chaque boîte des tablettes

Tablettes LAXATIVE BROMO-QUININE, le remède qui guérit le rhume en un jour.



LE CANADA SOUHAITANT LA BIENVENUE A NOS "BOYS" DE RETOUR D'AFRIQUE.

TARA HALL

Samedi soir 12 Janvier 1901

Le merveilleux Quatuor—
STEPHENSON

Madame Atta Hunter Stephenson, pianiste.
Mademoiselles Lolla Stephenson, violoncelle, Elsie Stephenson, violoniste et clarinette, Clara Stephenson, violoncelle avec le concours de

Wallace Bruce Amsbury
DECLAMATEUR

Admission: Galerie, 25 cts; Sièges réservés, 50 cts et 75 cts.
Billets et places des sièges réservés chez l'éditeur de musique Arthur Lavigne, 65 rue St-Jean.
Le piano utilisé par le Quatuor Stephenson est de la manufacture de Gerhard Heintzman, onzième à l'avenue.
Portes ouvertes à 7 h; soirée à 8 heures précises.
Pour détails, voir circulaire et programme.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. GRENIER & CIE.

Dans l'affaire de
THESTERIAZED MILK SUPPLY Co.
of Canada, Québec.

Insolvable.
Avis est par le présent donné que
Vendredi, le 11 janvier 1901
à 11 heures A. M.

Je procéderai à la vente à l'enchère
de l'actif de cette succession comme suit:

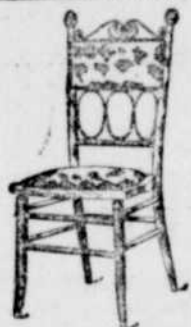
A—Un immeuble étant un terrain situé
sur le côté sud de la rue St-Valier,
contenant et désigné sous le numéro
2090 du cadastre de la paroisse de St-
Sauveur de Québec, mesurant 40 pds
de front environ sur 150 pds de pro-
fondeur, avec bâtisse dessus con-
struite, en briques et boiseries.

B—Crédits d'après liste 89453.
Aussi par le présent, en détail, les
effets suivants:

Aménagement de bureau.
Un séparateur, un stérilisateur, deux
pasteuriseurs, une Baratte, une ma-
chine à embouteiller, une turbine, balan-
ces, bouteilles, chaudrons à lait, etc.

Aussi le rouet, trois express, trois
bâilles, trois barattes.
La bâtisse sera ouverte jeudi, le 10 jan-
vier courant pour inspection.
La vente se fera sur les lieux, No 1101
rue St-Valier, St-Sauveur, Québec.
Conditions de paiement, argent comptant.

V. E. PARADIS,
Liquidateur,
Bâtisse de la Cte Richelieu.
C. G. S. P. R. L.



Justement ce qu'il faut

C'est la chaise de bureau
qui devrait se trouver dans
chaque bureau, et la chaise
"repos" pour la maison
après les heures de travail.

Quelques soient les meubles
que vous demandez, nous
sommes prêts à satisfaire vos
demandes au plus bas prix.

JAMES PERRY

323 rue St-Paul
Téléphone 519. 5 déca-1m

Avis public

Avis public est par le présent donné
que la municipalité de Lamouille, érigée
par la loi de la province de Québec,
chap. 16, section 62, s'adressera à la
Legislature de la province de Québec, à
sa prochaine session, pour l'adoption
d'une loi modifiant le dit acte d'incorpo-
ration, et lui donnant certains pouvoirs
touchant l'ouverture et la taxe d'eau,
soumettant à des pénalités ceux ser-
vant sans droit de l'eau de l'acqueduc
qui soulève, ras-trébrant l'acqueduc et
la distribution, l'inspection et le prix
de l'eau du dit acqueduc municipal, et
autres fins.

ROY & CANNON,
Procureurs de la requérante.
Québec, 7 janvier 1901. 1-1m

PACIFIQUE
CANADIEN

LA ROUTE FAVORITE POUR

Montréal,
Ottawa,
Toronto,
Buffalo,
Chicago,
St. Paul,
Minneapolis,
Winnipeg,
Vancouver,
Portland,
San Francisco.

E. H. CREAM,
Agent des Passagers pour la Ville,
Le face du bureau de Post.

Agent des Lignes de steamers
de Québec-New-York

Photographies pour
le temps des fêtes

Nous avons fait une grande ré-
duction sur toutes nos photographies
pour le temps des fêtes. Ainsi, tou-
tes les familles qui désireront se faire
photographier en groupe pourront
trouver tout l'avantage possible. On
peut depuis \$3.00 par douzaine, en
montant, suivant la grandeur des
photographies. Qu'on aille chez M.
A. R. Roy, 195 rue St-Joseph, Qué-
bec, et l'on sera certain d'avoir des
beaux portraits.

Comte de Portneuf

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le pré-
sent donné par Léonidas Praxède
Bernard, secrétaire-trésorier, domi-
cilié à Cap-Santé, que les terrains
ci-après désignés, seront vendus, à
l'enchère publique, en la salle des
délibérations du conseil de la cor-
poration municipale du comté de
Port-Neuf, à Cap-Santé, MERCRE-
DI, le SIXIEME jour du mois de
MARS prochain, à DIX heures du
matin, pour les taxes municipales et
scolaires, à moins qu'elles ne soient
payées avec les frais.

ST-GILBERT

10. Comme appartenant à George
Lafamme. Une terre contenant
soixante arpents en superficie, étant
le No 515 du cadastre officiel de la
paroisse de Deschambault.
Montant d'... \$9.75

STE-CHRISTINE

20. Comme appartenant à Lud-
ger Matte, marchand, à St-Basile.
Une terre contenant cinq arpents
en superficie, située dans le rang
1A de la seigneurie Parthois, étant
le No 536, du cadastre officiel de la
paroisse de N. D. de Port-Neuf.
Montant d'... \$4.60

N. D. DE PORT-NEUF

30. Comme appartenant à Napo-
léon Dugal. Un emplacement avec
maison, distrait des terres du se-
cond rang, et situé à l'endroit ap-
pelé "la cote du C", ayant environ
vingt-cinq perches en superficie,
borné au sud-est à la ligne du che-
min de fer; au nord-ouest au rési-
du du No 222; joignant au sud-est
à Hippolyte Marcotte; et au nord-est
à France Savard, étant
une partie "du No 222 du cadas-
tre officiel de la paroisse de N. D.
de Port-Neuf.
Montant d'... \$11.18

ST-LEONARD DE PORT-MAU-
RICE

40. Comme appartenant à Cy.
Temple. Une terre contenant quar-
ante-six arpents en superficie, si-
tuée dans le quatrième rang du
canton de Colbet, borné au nord-
ouest par la décharge du lac "Sim-
on", au sud-est par le rang D du
canton de Colbet; au nord-est par
le No 39; au sud-ouest par le lot
No 414; étant une partie du No
40 dans le quatrième rang du can-
ton de Colbet sur les plan et livre
de renvoi officiels du cadastre pour
la paroisse de St-Raymond, à être
pris sur la partie sud-est du dit nu-
méro cadastral.
Montant d'... \$22.56

50. Comme appartenant à Pierre
Millaire alias Miller. Deux lots de
terre contigus, situés dans le qua-
trième rang du canton de Colbet,
contenant environ quatre-vingt-trois
arpents en superficie, étant les lots
Nos 43-44, dans le quatrième rang
du canton de Colbet, sur les plan et
livre de renvoi officiels du cadastre
pour la paroisse de St-Raymond.
Montant d'... \$7.43

PAROISSE ST-RAYMOND

60. Comme appartenant à Omer
J. Duvlin. Le lot numéro douze b
(12 b) dans le cinquième rang du
canton de Gosford, sur les plan et
livre de renvoi officiels du cadastre
pour le comté de Portneuf, paroisse
de St-Raymond, ayant environ
cent trente-cinq acres en superficie.
Montant d'... \$7.20

70. Comme appartenant à Joseph
ou David Bédard. Le lot numéro un
b (1 b), du second rang du canton
Colbet, sur les plan et livre de ren-
voi officiels du cadastre du comté
de Portneuf, pour la paroisse de St-
Raymond, ayant environ cinquante-
huit acres en superficie.
Montant d'... \$8.83

80. Comme appartenant à Jean et
Moïse Paquet. Une terre située
dans le second rang du canton Gos-
ford, ayant environ cinquante acres
en superficie, étant le lot numéro
cinq c (5 c), du second rang du can-
ton de Gosford, sur les plan et li-
vre de renvoi officiels du cadas-
tre d'enregistrement du comté de
Portneuf, pour la paroisse de St-
Raymond.
Montant d'... \$9.08

Donné à Cap-Santé, au bureau du
conseil municipal du comté de Port-
neuf, ce 2e jour de janvier 1901.

L. P. BERNARD,

Sec.-trés., C. M. C. P.-N.

UNE BONNE AUBAINE

Une grande vente sans précédent
commencera, lundi, 7 janvier.
Inutile de vous énumérer les mar-
chandises, le stock en général sera
réduit de 10% à 33-1/3% afin de faire
place à nos nouvelles importations.
N'oubliez pas lundi, 7 janvier.
Faguy, Lépinay & Frère.

3 au 15 j



CHOSSES DU SPORT

LA RAQUETTE

Parade de l'Union Commerciale.—Le hockey.— Le curling.—
Turf, arrivée de Sam Loates.— La lutte.— Le
giant Nowronlat.—Les hommes forts.—
Un défi de Rousseau

Les membres du club de raquet-
tes de l'Union Commerciale, au
nombre d'une quarantaine, ayant en
tête leur corps de clairons, ont par-
dé hier soir à travers les princi-
pales rues de St-Roch et de la Hau-
te-Ville. Le magnifique drapeau du
club était tenu haut et droit par
deux membres dans une voiture qui
précédait les raquetteurs. Au terme
de la parade, la bande joyeuse est
allée déguster un verre de vin au
Frontenac.

CURLING

M. D. J. Rattray a été choisi
comme "skip" à la réunion du Qué-
bec Curling Club, hier soir, pour
remplacer M. Brunau qui se trouve
dans l'impossibilité de quitter la
ville pour aller à Ormston prendre
part à la jouée.

—Le concours annuel de tir pour
la coupe Coulthrust aura lieu cet
après-midi en trois reprises, à 2, 4,
15 et 8 p. m.

HOCKEY

Le Victoria Hockey Club ira à
New-York à la fin de la semaine.
Le Victoria n'a pas d'engagement pour
samedi dans le Canadian Amateur
Hockey League, c'est pour cela qu'il
se rend à New-York. Vendredi soir
le Victoria jouera avec le New-
York Athletic Club et samedi après-
midi rencontreront le club Amateur
Hockey League.

LE TURF

ARRIVÉE DE SAM LOATES
"Sam" Loates, le fameux jockey
anglais est arrivé à New-York avec
sa femme, à bord du paquebot "Kai-
serin Theresia". M. J. E. McDonald,
le fameux turfman américain, qui
a déjà signalé sa présence sur les
pistes anglaises a reçu Loates chez
lui.

Le jockey anglais, au cours d'une
entrevue, a déclaré qu'il venait en
Amérique, simplement comme tou-
riste. Il se dispose à partir pour
San Francisco où il acceptera bien
quelques montures, mais son voya-
ge est, avant tout, un voyage d'agrément.

Son rival, Lester Reiff, le jockey
américain, qui l'a dépassé en quel-
ques points au cours de la saison
terminée en novembre en Angleter-
re, est à San Francisco. On le dit
en quête d'une fille dont il veut fai-
re sa femme.

Radia Poli de Ménage
4 janv. j. n. o.

FEU GRAND BAZAR FEU

68 RUE DE LA COURONNE

VENTE SANS RESERVE

Des marchandises
endommagées

Par le Feu, la Fumée et l'Eau

En foule pour profiter de cet immense avantage

COCOA D'EPES

AGEABLE RECONFORTANT

Se distingue partout, sa qualité
supérieure et ses propriétés nutri-
tives. Spécialement agréable et
reconfortant pour les personnes
nervueuses et dyspeptiques. Vendu
en boîtes de 1 lb seulement, et
quatre-vingt-cinq cts. par boîte.
J. J. H. E. P. & Co., Ltd.,
Homeopathic Chemists, London,
England.

COCOA D'EPES

1921 mar. jeu. heb.

LES HOMMES FORTS

Québec, 9 janvier 1901.

Au directeur du sport du "Soleil",

Monsieur,

Comme il y a déjà assez longtemps
qu'il a été question d'une rencontre
entre Otto Ronaldo et moi, ce mon-
sieur n'ayant pas l'air de se soucier
beaucoup de me rencontrer, je suis
prêt à me mesurer avec Horace Bar-
ré pour un tournoi de tours de force,
lequel tournoi devant être pour éta-
blir la différence entre Barré et moi,
si toutefois il y en a.

Si M. Ronaldo ne se presse pas à
répondre et à se rendre à mon défi
je regarderai tous ses défis seule-
ment que comme des vantardises, et
en même temps ne ferai plus d'affai-
res avec lui.

Si M. Barré accepte un tournoi
de ce genre, ce sera avec le plus
grand plaisir, et en même temps cela
établira la différence entre nous
deux.

Bien à vous,

J. E. Rousseau,

65, St-Joseph, St-Roch.

Une société admirable

Possédant au delà de dix mil-
lions de membresIls mangent pour posséder la
santé et la force

MALT BREAKFAST FOOD

Est endossé par le président

Le "Ralston Health Club" com-
posé d'un-delà de dix millions de
membres, dans les États-Unis et le
Canada, mange pour maintenir la
santé et la force du corps et du cer-
veau. Les Ralstonites ont fait du
Malt Breakfast Food, leur plat spé-
cial pour le déjeuner. Des centaines
de lettres reçues des membres pri-
vés du club, déclarent que le Malt
Breakfast Food a entièrement ren-
tré leurs désirs et leurs attentes
dans chaque particularité comme
nourriture pour la santé. La lettre
suivante, du notable Webster Ed-
gerly, président du club, vaut la pei-
ne d'être citée:

"The Malted Cereals Co.,
Nous avons fait usage de votre
céréale, et comme vous l'apprenez
par un examen à Washington, votre
"Malt Breakfast Food" a eu une
vente de plus en plus considérable.
Après qu'il eut été mis à l'essai et
après avoir consulté un éminent
chimiste qui l'a analysé, nous avons
appelé l'attention des Ralstonites au
sujet de cette nourriture. Cela pro-
bablement augmentera la vente de
plusieurs milliers de plaques par
année. Nous faisons cela tout libre-
ment, et nous n'accepterons aucune
rémunération, directement ou indi-
rectement, notre seul désir étant
d'aider le public à se procurer des
marchandises pures. Si nous vous
avons servi quelque chose en ce qui
regarde l'annonce nous espérons
que vous en ferez bénéficier le pu-
blic en réduisant le prix.

Bien à vous véritablement,

Ralston Health Club,

Webster Edgerly, Président.

Demandez à votre épicer le Malt

Breakfast Food. 10, 24 jan.

LES SHERIFS

SERONT ENTENDUS ET LEUR

POSITION AMPLIFIÉE

Le comité des shérifs des districts
ruraux, chargé de présenter au gou-
vernement un mémoire touchant
l'amélioration de leur position offi-
cielle, aura ces jours-ci une con-
sultation avec le premier ministre, le pro-
cureur général et les autres mem-
bres du cabinet, la récente ap-
pointement du procureur général ayant
quelque peu retardé l'entrevue.

QU'ON SE LE DISE

Que notre grande vente de jan-
vier commencera lundi le 7 janvier.
Faguy, Lépinay & Frère.

3 au 15 j

licité. On dit que la députation ne
mène pas ses sympathies aux
shérifs et que beaucoup de députés
qui ont été vus se sont prononcés
carrément en faveur de tout projet
de loi, de nature à venir en aide aux
shérifs pour que leurs importants
services soient rémunérés raison-
nablement, avec stabilité et de mani-
ère à leur permettre de vivre dans
les conditions qu'exigent une posi-
tion qui vient immédiatement après
celle des juges de nos cours de ju-
ridiction civile et criminelle. Il
existe des cas où le shérif, en vertu
des pouvoirs conférés par le code
criminel, remplace en matière de
juridiction criminelle un défunt
magistrat de district, le gouverne-
ment n'ayant pas fait de nouvelle
nomination, comptant probablement
sur la compétence du shérif, dans
l'application et l'interprétation du
code criminel, s'évite ainsi un sa-
laire. Ce n'est pas le but d'un gou-
vernement de se faire servir pour
rien. Tout travail mérite récompense.
Que chacun soit payé suivant son
mérite et que les shérifs soient
mis en état de vivre avec leur fa-
mille suivant les exigences et la di-
gnité de leur position.

—Communiqué.

Avis est par le présent donné que
Charles A. Paquet, marchand, François
Xavier Drolet, mécanicien, Joseph Sam-
son quincaillier, tous trois de Québec,
et Basile Néron, marchand, de Saint-Jérôme,
Lac Saint-Jean, et C. David Ouellet,
bûcheron, de Hébertville, Lac Saint-Jean,
qu'ils se sont associés depuis un certain
temps avec d'autres personnes dans le
but de former une compagnie pour
l'exploitation de la pulpe, et qu'ils de-
manderont à la législature de la province
de Québec, à sa prochaine session, une
charte les incorporant sous le nom de
"La Compagnie de pulpe de Métabetchouan".
La compagnie demandera les
pouvoirs d'acheter et acquérir sur la
rivière Métabetchouan et ses affluents
ou tout autre endroit dans les comtés
de Saguenay, Chicoutimi, Lac Saint-Jean,
Jemseg, Montmorency et Québec, des pou-
voirs d'eau, des limites à bois et les ter-
rains dont elle pourra avoir besoin pour
construire les moulins et écluses néces-
saires à la fabrication de la pulpe; de
produire de l'électricité, faire des instal-
lations pour l'éclairage et la lumière
électrique dans les usines et moulins; de
construire des bateaux à vapeur et cha-
lans destinés au transport de ses pro-
duits; de construire et posséder des
moulins à pulpe, à scie et à farine; d'é-
riger et entretenir des digues pour ap-
provisionnement d'eau; de faire le com-
merce de bois dans toutes ses branches;
de construire et posséder des magasins
pour le commerce général, et possé-
der, vendre, louer ou échanger des
terrains pour les fins de son industrie;
de déterminer le tracé et entre-
prendre la construction et la mise en
exploitation d'embranchements de che-
mins de fer destinés à relier les moulins
et autres établissements industriels de
la compagnie aux lignes de chemins de
fer déjà existantes ou pouvant exister
dans la suite; de construire des lignes
de télégraphe et de téléphone pour
l'usage de la compagnie; d'exploier
lorsque nécessaire pour les fins de son
industrie; d'ester en justice et en gé-
néral tous les pouvoirs qui peuvent être
nécessaires et utiles pour les objets et
les fins qu'elle se propose.

PH. V. CHALLOUT,

Procureur des requérants.

Québec, 27 décembre 1900. 2 j-1m

Avis est par le présent donné que

Victor Fecteau, propriétaire de moulins,

Israel Lafontaine, Modeste Demers,

Xavier Bolduc, Basile Bolduc, culti-
vateurs, tous de St-Etienne de Lauzon, et
autres, s'adressent à la Législature de
la province de Québec, à sa prochaine
session, pour obtenir que la loi 63 Vi-
ctoria, chap. 63, soit amendée comme
suit: que la section 2, de la dite loi soit
amendée dans ce sens, que la corpora-
tion de Saint-Etienne de Lauzon devra
construire le nouveau pont entre la pré-
priété de Dile Olivier, au sud est de l'é-
glise, et celle de Jos. Dubois, au sud
ouest; que le nouveau pont sera en bois
et couvert, dont le coût ne devra pas
excéder trois mille piastres.

PH. V. CHALLOUT,

Procureur des requérants.

Québec, 21 décembre 1900. 2 j-1m.

Avis est par le présent donné que

Victor Fecteau, propriétaire de moulins,

Israel Lafontaine, Modeste Demers,

Xavier Bolduc, Basile Bolduc, culti-
vateurs, tous de St-Etienne de Lauzon, et
autres, s'adressent à la Législature de
la province de Québec, à sa prochaine
session, pour obtenir que la loi 63 Vi-
ctoria, chap. 63, soit amendée comme
suit: que la section 2, de la dite loi soit
amendée dans ce sens, que la corpora-
tion de Saint-Etienne de Lauzon devra
construire le nouveau pont entre la pré-
priété de Dile Olivier, au sud est de l'é-
glise, et celle de Jos. Dubois, au sud
ouest; que le nouveau pont sera en bois
et couvert, dont le coût ne devra pas
excéder trois mille piastres.

PH. V. CHALLOUT,

Procureur des requérants.

Québec, 21 décembre 1900. 2 j-1m.

Avis est par le présent donné que

Victor Fecteau, propriétaire de moulins,

Israel Lafontaine, Modeste Demers,

Xavier Bolduc, Basile Bolduc, culti-
vateurs, tous de St-Etienne de Lauzon, et
autres, s'adressent à la Législature de
la province de Québec, à sa prochaine
session, pour obtenir que la loi 63 Vi-
ctoria, chap. 63, soit amendée comme
suit: que la section 2, de la dite loi soit
amendée dans ce sens, que la corpora-
tion de Saint-Etienne de Lauzon devra
construire le nouveau pont entre la pré-
priété de Dile Olivier, au sud est de l'é-
glise, et celle de Jos. Dubois, au sud
ouest; que le nouveau pont sera en bois
et couvert, dont le coût ne devra pas
excéder trois mille piastres.

PH. V. CHALLOUT,

Procureur des requérants.

Québec, 21 décembre 1900. 2 j-1m.

Avis est par le présent donné que

Victor Fecteau, propriétaire de moulins,

Israel Lafontaine, Modeste Demers,

Xavier Bolduc, Basile Bolduc, culti-
vateurs, tous de St-Etienne de Lauzon, et
autres, s'adressent à la Législature de
la province de Québec, à sa prochaine
session, pour obtenir que la loi 63 Vi-
ctoria, chap. 63, soit amendée comme
suit: que la section 2, de la dite loi soit
amendée dans ce sens, que la corpora-
tion de Saint-Etienne de Lauzon devra
construire le nouveau pont entre la pré-
priété de Dile Olivier, au sud est de l'é-
glise, et celle de Jos. Dubois, au sud
ouest; que le nouveau pont sera en bois
et couvert, dont le coût ne devra pas
excéder trois mille piastres.

PH. V. CHALLOUT,

Procureur des requérants.

Québec, 21 décembre 1900. 2 j-1m.

Avis est par le présent donné que

Victor Fecteau, propriétaire de moulins,

Israel Lafontaine, Modeste Demers,

Xavier Bolduc, Basile Bolduc, culti-
vateurs, tous de St-Etienne de Lauzon, et
autres, s'adressent à la Législature de
la province de Québec, à sa prochaine
session, pour obtenir que la loi 63 Vi-
ctoria, chap. 63, soit amendée comme
suit: que la section 2, de la dite loi soit
amendée dans ce sens, que la corpora-
tion de Saint-Etienne de Lauzon devra
construire le nouveau pont entre la pré-
priété de Dile Olivier, au sud est de l'é-
glise, et celle de Jos. Dubois, au sud
ouest; que le nouveau pont sera en bois
et couvert, dont le coût ne devra pas
excéder trois mille piastres.

PH. V. CHALLOUT,

Procureur des requérants.

Québec, 21 décembre 1900. 2 j-1m.

Avis est par le présent donné que

Victor Fecteau, propriétaire de moulins,

Israel Lafontaine, Modeste Demers,

Xavier Bolduc, Basile Bolduc, culti-
vateurs, tous de St-Etienne de Lauzon, et
autres, s'adressent à la Législature de
la province de Québec, à sa prochaine
session, pour obtenir que la loi 63 Vi-
ctoria, chap. 63, soit amendée comme
suit: que la section 2, de la dite loi soit
amendée dans ce sens, que la corpora-
tion de Saint-Etienne de Lauzon devra
construire le nouveau pont entre la pré-
priété de Dile Olivier, au sud est de l'é-
glise, et celle de Jos. Dubois, au sud
ouest; que le nouveau pont sera en bois
et couvert, dont le coût ne devra pas
excéder trois mille piastres.

PH. V. CHALLOUT,

Procureur des requérants.

Québec, 21 décembre 1900. 2 j-1m.

Avis est par le présent donné que

Victor Fecteau, propriétaire de moulins,

Israel Lafontaine, Modeste Demers,

